

NOTE DE CADRAGE

Campagne Projet Sportif Fédéral (PSF) 2025

PREAMBULE

L'Agence nationale du Sport (ANS) confie, depuis plusieurs années, à la Fédération Française de Tennis de Table la gestion et le déploiement de la campagne Projet Sportif Fédéral. La FFTT a pour rôle de définir les orientations de son Projet Fédéral à destination de ses structures affiliées, d'examiner les demandes de subvention et de soumettre une proposition de répartition financière à l'Agence nationale du Sport.

Pour cette campagne PSF 2025, l'objectif général reste identique, c'est-à-dire accompagner les structures dans leurs projets pour concrétiser des actions de développement ambitieuses et cohérentes avec le projet de la fédération. Le PSF ne finance pas le fonctionnement mais aide à financer vos projets. La campagne PSF 2025 doit favoriser un accueil de qualité dans nos clubs mais surtout augmenter la fidélisation pour la rentrée sportive en septembre 2025.

Cette année, la "Grande cause fédérale" est portée sur la féminisation. Ainsi dans un but d'équité au sein du monde pongiste, une attention particulière sera portée vers les projets en lien avec la thématique. Ces projets seront donc priorités et valorisés.

CONTEXTE

Le Président de la FFTT, Gilles Erb, confie le pilotage et la mise en œuvre de la campagne PSF 2025 à Eric Hennemann, élu Fédéral et rapporteur du Projet Sportif Fédéral. Il sera accompagné par Elisabeth Gladieux, Présidente du comité d'éthique.

Cette année, afin de renforcer le projet fédéral, et d'améliorer la cohérence avec les territoires, le Pôle Accompagnement des Clubs et des Territoires de la Fédération sera en charge de la campagne PSF. Cela permet de renforcer la gestion de la répartition financière et le déploiement du projet fédéral en étroite collaboration avec l'ensemble des commissions régionales. Celles-ci ont la charge d'accompagner et de conseiller les structures sur le dépôt des actions et de les instruire.

Pour cette nouvelle campagne, la FFTT poursuit le travail de priorisation afin d'établir un lien direct avec le projet fédéral. Ces axes de priorités sont scindés sur trois niveaux de territoires (ligue, comité, club). Il s'agit de mettre en œuvre une cohérence en fonction des rôles et des missions de chacun au sein de leur territoire.

LES EXIGENCES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

- Dédier au minimum 50% des crédits à destination des clubs affiliés
- Sanctuariser une partie des crédits spécifiques aux territoires ultramarins.
- Dédier 15% maximum des crédits à l'accession territoriale au sport de haut niveau.
- Flécher à minima 20% des crédits sur le développement de la pratique féminine.

LES PRIORITÉS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

- Continuer de développer la féminisation sur la pratique sportive, l'accès aux responsabilités et à l'encadrement, favorisant ainsi la mixité.
- Renforcer les actions menées en matière de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences dans le cadre sportif. Un critère d'éligibilité a été instauré vis-à-vis du contrôle de l'honorabilité des structures (voir page 4). Cette action figure :
 - Pour les clubs : au sein de la modalité "Ping Inclusif".
 - Pour les clubs et comités : au sein de la modalité "Structuration clubs/comités de demain".
- Contribuer au développement des actions relatives au sport-santé.
- Participer au développement des actions relatives au para sport et inciter les clubs à s'inscrire dans le programme « Club inclusif »
- Favoriser et mettre en lumière les actions en lien avec l'héritage des JOP ou développées dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou en zones rurales (ZRR)

NOUVEAUTÉ / RAPPEL DES ÉVOLUTIONS DU PSF 2025 FFTT

- Pour cette année 2025, la seule évolution est relative aux **actions centrées sur la féminisation qui seront considérées comme prioritaires**. De ce fait, la ligne féminisation réapparaît sur les grilles d'appels à projets pour identifier clairement les actions en lien avec la thématique.
- Prioriser et mettre davantage en avant l'offre sportive de la Fédération à savoir :
 - Le Ping Educatif
 - Le Ping Actif
 - Le Ping Inclusif
- Le nombre d'actions évolue en fonction des échelons. L'objectif est de valoriser les dossiers les plus structurés afin de mieux les soutenir financièrement. Il s'agit également de renforcer une meilleure cohérence avec le projet de développement de la structure dépositaire.
- Le financement d'une action est autorisé à hauteur de 60% du budget.
- Les clubs et les comités départementaux devront déposer au moins 2 actions pour voir leur dossier éligible à une subvention.

CRÉDITS ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT-NIVEAU

Les ligues disposant d'un Pôle Espoir de niveau 2 sont les seules à pouvoir participer aux actions associées aux Pôles Espoir.

Les ligues et les comités départementaux sont les seuls éligibles pour les actions sportives liées à la détection des talents (stages, regroupements, déplacements des sélections, encadrement, formations des cadres).

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Être une association affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table pour la saison en cours (2024/2025)
- Le contrôle d'honorabilité doit avoir été effectué pour chacune des structures demandeuses (dirigeants, arbitres, éducateurs)
- Déposer l'intégralité des documents obligatoires sur la plateforme Le Compte Asso sur **l'année N ou N-1**, à savoir :
 - Projet associatif ;
 - Également appelé projet de développement ou projet de club, il s'agit d'un document présentant la philosophie de l'association, les objectifs ainsi que les différents axes de projets envisagés pour la période de l'olympiade. Les actions soumises dans le cadre du PSF doivent être en adéquation avec votre projet associatif.
 - Statuts ;
 - Déposés en préfecture. Ils définissent les règles de votre association.
 - Liste des dirigeants ;
 - Déposés en préfecture, composition de votre conseil d'administration avec à minima le Président(e), Trésorier(e), Secrétaire.
 - Rapport d'activité ;
 - Décrit l'activité précédente (présentée et/ou validée lors de la dernière Assemblée Générale). Par exemple, cela peut inclure les objectifs atteints, les actions réalisées, ainsi que la projection des projets à venir, etc.
 - Budget prévisionnel ;
 - Visualise les recettes et les dépenses futures de l'association.
 - Compte annuel du dernier exercice clos ;
 - Recense et fait l'état des lieux des recettes et des dépenses de l'année/saison passée (voté lors de la dernière AG de la structure).
 - Rapport du commissaire au compte/ Bilan financier ;
 - Certifie les comptes annuels de l'association afin d'analyser la situation pour anticiper potentiellement les risques présents.
 - Coordonnées bancaires (RIB)
- Commencer chaque action sur l'année en cours, c'est-à-dire en 2025. L'action peut se terminer au cours de la saison 2025-2026.
- Les structures ayant reçu une subvention dans le cadre du PSF 2024 doivent soumettre leur compte-rendu financier PSF 2024 avant de déposer leur dossier pour le PSF 2025.

- Il est essentiel de respecter le nombre d'actions minimum et maximum ; tout dossier ne respectant pas ces quotas ne sera pas recevable ni financé :
 - **Les ligues** peuvent déposer au **maximum 6 actions dont 3 obligatoires** + 1 action Pôle Espoir (si niveau 2).
 - **Les comités** peuvent déposer à **minima 2 actions et au maximum 4 actions** dont 1 obligatoire parmi les 7 au choix.
 - **Les clubs** peuvent déposer au **minimum 2 actions et au maximum 3 actions** parmi les 5 au choix. En option supplémentaire, les clubs peuvent déposer une action « Développement durable ».

- Le montant total des demandes d'aides financières pour l'ensemble de vos actions dans le cadre de votre dossier PSF doit être **d'au moins 1 500 €**. Toute demande inférieure à ce seuil ne pourra pas être prise en compte. Cependant, pour les structures situées en ZRR, ce minimum est réduit à 1 000 € par dossier. Vous trouverez ci-dessous des outils pour identifier les territoires en QPV/ZRR.
 - [SIG Politique de la Ville](#)
 - [Observatoire des territoires - ANCT - Indicateurs : cartes, données et graphiques \(observatoire-des-territoires.gouv.fr\)](#)

- A compter de 2025, l'ANS souhaite éviter le "saupoudrage".
A ce titre l'ANS indique que, seules 2 actions maximum par subvention attribuée au seuil minimum pourront être financées :
 - Une subvention de 1 500 € permettra de financer 1 action à 1 500 € ou 2 actions à 750€
 - Une subvention de 1 000 € permettra de financer 1 action à 1 000 € ou 2 actions à 500€.

- Pour les clubs affiliés à plusieurs fédérations (Handisport, Sport Adapté, Omnisport etc.), une attention particulière est portée aux éventuels doublons d'actions. En effet, un club peut soumettre deux demandes de subvention via ses deux affiliations fédérales, mais celles-ci ne doivent pas concerner des actions identiques. Toute demande en double ne sera pas acceptée et entraînera l'exclusion du dossier.

- Les actions non éligibles concernent :
 - L'emploi et l'apprentissage.
 - Les équipements sportifs et achats de matériels lourds.
 - L'organisation de compétitions et l'organisation de stages sportifs (hors détection) dans une approche compétitive (excepté les Outre-Mer et les structures reconnues Pôles Espoirs).

- Les territoires non concernés par la gestion du PSF de la FTT sont la Corse, la Nouvelle Calédonie, la Polynésie Française, Saint-Pierre et Miquelon, et Wallis et Futana. Ces territoires relèvent de la gestion de leurs collectivités locales.

MODE D'EMPLOI

La demande et le dépôt de dossier de demande de subvention est à réaliser sur le site internet Le Compte Asso (LCA) :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>

Toute demande, qu'elle soit au format numérique ou papier, envoyée directement à la Fédération sans passer par la plateforme LCA ne sera pas prise en compte.

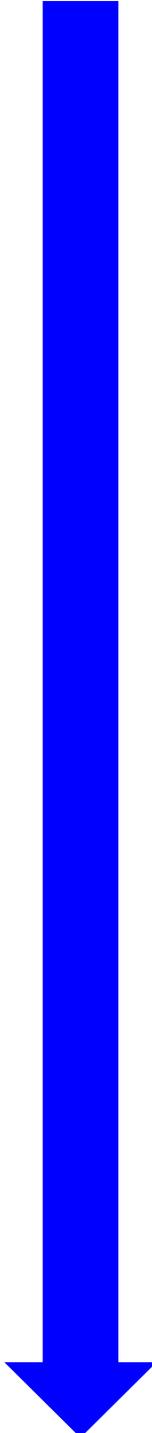
Pour accéder à la subvention, un code doit être saisi dans Le Compte Asso afin que le dossier de la structure soit enregistré et traité par les services instructeurs de la Fédération.

CODES LE COMPTE ASSO POUR LES CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX	
REGION	CODE
FF Tennis de table – AUVERGNE-RHONE-ALPES	1570
FF Tennis de table - BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1571
FF Tennis de table - BRETAGNE	1572
FF Tennis de table - CENTRE VAL DE LOIRE	1573
FF Tennis de table - GRAND EST	1574
FF Tennis de table - HAUTS DE FRANCE	1575
FF Tennis de table - ILE DE FRANCE	1576
FF Tennis de table - NORMANDIE	1577
FF Tennis de table - NOUVELLE AQUITAINE	1578
FF Tennis de table - OCCITANIE	1579
FF Tennis de table - PAYS DE LA LOIRE	1580
FF Tennis de table – PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1581
FF Tennis de table - GUADELOUPE	1582
FF Tennis de table - MARTINIQUE	1583
FF Tennis de table - GUYANE	1584
FF Tennis de table – LA REUNION	1585
FF Tennis de table - MAYOTTE	1586

Pour créer une action sur la thématique de votre choix, sélectionnez les actions dans le menu déroulant afin d'accéder aux objectifs opérationnels. Selon l'objectif choisi, vous pourrez consulter les différentes modalités et dispositifs disponibles.

- Développement de la pratique
 - o Ping Éducatif
 - o Ping Inclusif
 - o Ping mixité / féminisation
 - o Nouvelles pratiques
 - o Structuration du club de demain
- Promotion du sport santé
 - o Ping Actif
- L'accession au sport de haut niveau

CALENDRIER ET TEMPORALITÉ (sous réserve de validation de l'ANS)

- 
- **Lundi 31 mars 2025**
Début de la campagne PSF 2025 pour les ligues, ouverture de la plateforme Le Compte Asso pour dépôt des dossiers de demande de subvention.
 - **Vendredi 11 avril**
Début de la campagne PSF 2025 pour les clubs et les comités.
 - **Mardi 22 avril 2025 minuit**
Fermeture de la plateforme LCA pour les ligues.
 - **Lundi 5 mai 2025 minuit**
Fin de la campagne PSF 2025, fermeture de la plateforme LCA pour les clubs et les comités.

Fin de dépôt des bilans des comptes-rendus financiers PSF 2024.
 - **6 mai 2025 – 30 mai 2025**
Phase d'instruction des dossiers par les Commissions Régionales.
 - **30 mai 2025 – 13 juin 2025**
Phase d'instruction par la Commission Fédérale.
 - **Vendredi 30 juin 2025**
Transmission de la proposition de la répartition financière à l'ANS.
 - **Courant juillet 2025**
Réalisation des états de paiement et des conventions (> à 23 000€).
 - **Courant août 2025**
Mise en paiement des subventions et envoi des notifications par l'ANS.

Grilles appels à projets ligues PSF 2025

6 actions maximum dont 3 obligatoires + 1 action Pôle Espoirs (si niveau 2)

COMPTES ASSO (LCA)							
Nature de l'aide (ANS)	Modalité de l'aide (ANS)	Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Modalité ou dispositif	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs
Projets Sportifs Fédéraux	Aide au Projet	Structuration du club de demain	Obligatoire	Structuration clubs/comités de demain	Structuration Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et Animation Territoriale dont l'ETR avec les comités départementaux pour la mise en oeuvre du Projet Sportif Fédéral sur tout le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation structurelle de l'ETR ou autre (nombre de réunions, modalités de décisions) - Déclinaison de la convention FFTT/Territoires quand signée ou déclinaison des fonctionnements (Ligue-Comités) <p>Financement maximum à hauteur de 4000€</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de licenciés par type de licence et par catégorie
		Structuration du club de demain	Obligatoire	Structuration clubs/comités de demain	La formation	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des sessions de formation technique, d'arbitrage, ou dirigeant à destination des licenciés du territoire (filière technique - IC, AF, EF, arbitre : AC, AR, JA1, JA2, JA3, dirigeants) - Participation des membres élus et salariés de la ligue à des formations spécifiques (Dirigeants, Nouvelles pratiques Extérieur ou VR, Ping Santé, Coach d'insertion...) - Mise en place de module de formation spécifique ou de formation continue hors filière fédérale (4-7ans, santé, nouvelles pratiques...) - Lutte contre toutes les formes de violence : Actions visant la prévention et la protection des sportifs : réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques (Colosse aux pieds d'argile) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées (techniciens, arbitres) et de sessions réalisées - Nombre de comités impliqués dans l'organisation de sessions de formations (maillage territorial) - nombre de sessions et/ou de formés sur des modules de formation continue hors filière fédérale - Vérification de l'honorabilité des arbitres, encadrants et dirigeants.
		Accession au sport de haut niveau	Obligatoire	Accession territoriale au sport de haut niveau	Détection des Talents	<ul style="list-style-type: none"> - Actions complémentaires d'entraînement pour les jeunes talents âgés de moins de 13 ans identifiés dans le PPF et/ou PPR : regroupements, stages, suivi individualisé... <p>Financement maximum à hauteur de 15% du budget total attribué à la Ligue régionale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes identifiés - Nombre de regroupements proposés - taux de participation des jeunes détectés
		Développement des pratiques	Au choix	Nouvelles pratiques	Nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de soutien financier/humain/matériel pour le Ping en extérieur : <ul style="list-style-type: none"> - la construction/réhabilitation d'espaces de Ping en extérieur, - l'animation ou l'aide aux structures qui animent des tables existantes dans les parcs et autres, - l'organisation d'une étape du Ping Tour Terre de Jeux ou des actions dans les communes pour les Jeux (Grande Cause Nationale, Clubs 2024, été Ping JOP...) - Action directe ou d'aide au développement du PingVR (organisation de tournois, prêt de matériel, achat de matériel pour faire jouer et faire connaître NB : l'achat de matériel spécifique associé à l'organisation de manifestations spécifiques dédiées rentrent dans la demande de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites créés ou réhabilités et animés - Nombre d'actions organisées ou soutenues - Nombre de clubs impliqués (Ping Ext, été Ping, Ping Tour) - Nombre de licences libérées et événementielles créées
			Au choix	Ping Inclusif	Développement des dispositifs d'inclusion ou de réduction des inégalités d'accès à la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'organisation ou de soutien d'une étape Du Stade Vers l'Emploi ou d'un job dating par le Tennis de Table - Action de promotion/d'encadrement du Tennis de Table dans les quartiers QPV ou zones carencées et rurales - Action de formation : Animateur ou coach d'insertion par le sport, intervenir en milieu carcéral 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
			Au choix	Ping Educatif	Recrutement et fidélisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de soutien financier/humain/matériel pour : <ul style="list-style-type: none"> - attirer ou fidéliser les jeunes débutants de 7 à 11 ans sous une forme opérationnelle dans le club (cycle scolaire, péri-scolaire, Premier Pas Pongiste, école de sport...) - développer ou organiser la pratique en faveur du public 4-7 ans (création et animation d'une section, Fête du Ping 4-7ans). 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins) - Nombre de clubs soutenus pour organiser le PPP, Actions scolaires et péri-scolaires - Nombre de clubs ayant une section 4-7ans - Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes
			Au choix	Ping Actif	Développement des dispositifs de Ping Bien Être et Ping Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Actions d'organisation ou de soutien financier/humain/matériel visant à promouvoir les dispositifs de Ping Bien-Être pour les loisirs (Féminines, Adolescents, seniors (+65ans), entreprises (Actifs) ...). Le PingVR ou le Ping en Extérieur et son animation/développement) sont éligibles auprès des publics concernés. - Actions d'organisation ou de soutien financier/humain/matériel visant à promouvoir les dispositifs de Ping Santé (Alzheimer, Parkinson, Cancer...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de nouveaux licenciés dont féminines - Nombre de clubs impliqués, de participant(e)s - Nombre d'actions avec France Alzheimer et/ou France Parkinson
		Accession au sport de haut niveau	Si Pôle Espoirs de niveau 2	Accession territoriale au sport de haut niveau	Optimisation de l'entraînement (Pôle Espoirs)	Action concernant uniquement les ligues ayant un Pôle Espoirs de niveau 2 Présentation du fonctionnement du Pôle et budget spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de joueurs accédant à un pôle France en N+1 ; - Nombre de joueurs membres des cellules de Performance en N ; - Nombre de joueurs en catégorie A des cellules « Performance Jeunes » ; - Nombre de joueurs sur liste Espoir en N

NOTES :

Il n'y a plus de fiche action spécifique sur le développement durable car cette notion doit être prise en compte systématiquement dans toutes les actions proposées

Il n'y a plus de fiche action spécifique sur la féminisation car elle doit être incluse dans une dynamique de mixité (chiffres à préciser dans les indicateurs et dans les publics cibles de l'action)

Grilles appels à projets comités départementaux PSF 2025

2 à 4 actions dont 1 obligatoire parmi les 7 au choix

COMPTES ASSO (LCA)								
Nature de l'aide (ANS)	Modalité de l'aide (ANS)	Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Modalité ou dispositif	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs	
Projets Sportifs Fédéraux	Aide au Projet	Développement de la pratique	Obligatoire	Ping mixité/féminisation	Sensibilisation, accompagnement, promotion et fidélisation d'un public féminin pour tendre vers la mixité	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation dans la lutte contre les stéréotypes et les clichés : Appel à une association engagée sur le sujet, présentation, échanges, ateliers de travail/réflexion - Actions d'accompagnement dans l'engagement associatif (s'impliquer en tant que dirigeante, bénévole, éducatrice, entraîneuse, arbitre) : mobiliser dans les formations, création d'un réseau territorial - Actions de fidélisation : impliquer les jeunes féminines dans le bénévolat (jeune encadrante, jeune arbitre...), des tournois féminins et/ou mixte 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en œuvre - Evolution des licences féminines (traditionnelles & promotionnelles) - Augmentation du % de femmes dirigeantes, cadres techniques, entraîneurs ou arbitres 	
			Au choix	Nouvelles pratiques	Nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de soutien financier/humain/matériel pour le Ping en extérieur : <ul style="list-style-type: none"> - la construction/réhabilitation d'espaces de Ping en extérieur, - l'animation des tables existantes dans les parcs, - l'organisation d'une étape du Ping Tour Terre de Jeux ou des actions dans les communes pour les Jeux (Grande Cause Nationale, Clubs 2024...) - Action d'aide et d'accompagnement des clubs pour les opérations été ping (programme d'activités estivales) ou engagement en tant que CD. - Action directe ou d'aide au développement du PingVR (organisation de tournois, prêt de matériel, achat de matériel pour faire jouer et faire connaître 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites créés ou réhabilités et animés - Nombre d'actions organisées ou soutenues - Nombre de clubs impliqués (Ping Ext, été Ping, Ping Tour) - Nombre de licences événementielle et liberté créées 	
			Au choix	Structuration clubs/comités de demain	Animation Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Actions visant à la structuration des clubs ou à l'accompagnement de leur développement (cercle de dirigeants, visite de clubs...). - Organisation de sessions de formation à destination des bénévoles des clubs. (filière technique - IC, AF, arbitre : AC, AR, IA1 et autres formations) - Lutte contre toutes les formes de violence : Actions visant la prévention et la protection des sportifs : réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques... (Colosse aux pieds d'argile) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions organisées au service des clubs et avec les clubs dans la saison - Nombre de personnes/clubs impliqués pour chaque réunion - Nombre de clubs soutenus dans le Ping Educatif et Inclusif - Vérification de l'honorabilité des éducateurs, arbitres et dirigeants 	
			Au choix	Ping Inclusif	Développement des dispositifs d'inclusion ou de réduction des inégalités d'accès à la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'organisation ou de soutien d'une étape Du Stade Vers l'Emploi ou d'un job dating par Le Tennis de Table - Action de promotion/d'encadrement du Tennis de Table dans les quartiers QPV ou zones carencées et rurales - Action de formation : Animateur ou coach d'insertion par le sport, intervenir en milieu carcéral 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau 	
			Au choix	Ping Educatif	Recrutement et fidélisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Actions (dont scolaires) visant à promouvoir le tennis de table et attirer de nouveaux jeunes de 4 à 11 ans dans le club sous une forme opérationnelle (cycle scolaire, péri-scolaire, Premier Pas Pongiste, journée spécifique club, école de sport...). - Actions visant à développer ou organiser la pratique en faveur du public 4-7 ans (création et animation d'une section, formation 4-7 ans, Fête du Ping 4-7ans). - Actions visant à fidéliser les licenciés jeunes. - Action de formations : animateur 4-7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins) - Nombre d'actions PPP réalisées et/ou soutenues - Nombre d'enfants inscrits dans la section 4/7ans - Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes 	
			Promotion du sport santé	Au choix	Ping Actif	Développement des dispositifs de Ping Bien Être et Ping Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Actions visant à promouvoir les dispositifs de Ping Bien-Être pour les loisirs (Féminines, Adolescents, seniors (+65ans), entreprises (Actifs) ...). Le PingVR et son animation/développement) est éligible auprès des publics concernés. - Actions visant à promouvoir les dispositifs de Ping Santé (Alzheimer, Parkinson, Cancer...) - Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de nouveaux licenciés dont féminines - Nombre de clubs impliqués, de participant(e)s - Nombre d'actions avec France Alzheimer et/ou France Parkinson
			Accession au sport de haut niveau	Au choix	Accession territoriale au sport de haut niveau	Actions sportives (Détection)	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de détection spécifiques mises en place dans le cadre du Projet de Performance Régional et/ou National de Détection pour les joueurs identifiés dans le PPF ou le PPR : stages spécifiques, séances individuelles, complémentaires à l'activité du club <p>Financement maximum à hauteur de 10% du budget total attribué à la Commission Régionale PSF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de journées de stages organisées - Nombre de sportifs suivis/concernés - Nombre de séances/Actions spécifiques proposées et pour combien de sportifs identifiés

NOTES :

- Il n'y a plus de fiche spécifique sur le développement durable car cette notion doit être prise en compte systématiquement dans toutes les actions proposées
- Les formations hors champ technique et arbitrage (Ping santé, 4-7 ans, formations continues...) doivent être intégrées dans les fiches actions spécifiques

Grilles appels à projets clubs PSF 2025

Le club doit déposer 2 ou 3 actions parmi les 5 au choix + 1 action optionnelle

COMPTES ASSO (LCA)							
Nature de l'aide (ANS)	Modalité de l'aide (ANS)	Objectif opérationnel (ANS)	Niveau d'importance	Modalité ou dispositif	Nom action	Descriptif de l'action	Indicateurs évalués
Projets Sportifs Fédéraux	Aide au projet	Promotion du sport santé	Au choix	Ping Actif	Développement des dispositifs Ping Bien être ou Ping Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Actions proposant les dispositifs "Ping Bien-Être" pour un public loisirs : Adolescents, Féminines, Seniors (+65ans), Entreprises (actifs), Handi Ping - Actions proposant les dispositifs "Ping Santé (Alzheimer, Parkinson, Cancer...). - Formation d'éducateurs aux modules A et/ou B. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau
			Au choix	Ping Mixité/féminisation	Sensibilisation, promotion et fidélisation d'un public féminin pour tendre vers la mixité	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de sensibilisation dans la lutte contre les stéréotypes et les clichés : Appel à une association engagée sur le sujet, présentation, échanges, ateliers de travail/réflexion - Actions de fidélisation : impliquer les jeunes féminines dans le bénévolat (jeune encadrante, jeune arbitre...), des tournois féminins et/ou mixte, l'implication des femmes au sein des structures (dirigeantes...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions spécifiques mises en œuvre - Evolution des licences féminines au sein de la structure - Nombre de femmes dirigeantes, cadres techniques, entraîneurs ou arbitres
		Au choix	Ping Educatif	Recrutement et fidélisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Actions (dont scolaires) visant à promouvoir le tennis de table et attirer de nouveaux jeunes de 4 à 11 ans dans le club sous une forme opérationnelle (cycle scolaire, péri-scolaire, Premier Pas Pongiste, journée spécifique club, école de sport...). - Actions visant à développer ou organiser la pratique en faveur du public 4-7 ans (création et animation d'une section, formation 4-7 ans, Fête du Ping 4-7ans). - Actions visant à fidéliser les licenciés jeunes. - Action de formation : animateur 4-7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de licenciés jeunes de 4 à 11 ans (poussins/benjamins) - Nombre d'actions PPP réalisées - Nombre d'enfants inscrits dans la section 4/7ans - Evolution des taux de renouvellement et d'abandon des jeunes 	
		Au choix	Nouvelles pratiques	Développement de nouvelles pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Animations du Ping en extérieur : animation des tables existantes dans les parcs, tournois TTX en extérieur, conventions avec municipalité pour animer les playgrounds de TT existants ou en cours de construction (Programme des 5000 équipements de proximité - PEP5000). - Organisation d'une programmation d'animations estivales en extérieur dans le cadre de l'opération été Ping - Organisation d'une étape du Ping Tour avec la commune - Actions visant au développement de la pratique de PingVR (Animations, tournois, créneau spécifique, découverte...) <i>l'achat de matériel spécifique et l'organisation de manifestations spécifiques dédiées rentrent dans la demande de financement</i> - Action de formation : Animateur de PingVR ou de Ping en extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manifestations organisées - Nombre de participants - Nombre de licences créées - Nombre de nouveaux licenciés 	
		Au choix	Ping Inclusif	Développement des dispositifs d'inclusion ou de réduction des inégalités d'accès à la pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'organisation d'une étape Du Stade Vers l'Emploi ou d'un job dating par le Tennis de Table - Action de promotion/d'encadrement du Tennis de Table dans les quartiers QPV, en milieu carcéral ou zones carencées et rurales - Action de formation : Animateur ou coach d'insertion par le sport, intervenir en milieu carcéral - Lutte contre toutes les formes de violence : Actions visant la prévention et la protection des sportifs : réunions d'informations auprès des acteurs locaux, cellules d'écoute, formations spécifiques... -> Pour être éligible sur cette modalité d'action, il faut être signataire de la charte Les Clubs Sportifs Engagés 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'événements organisés - Nombre de participants - Nombre de nouvelles licences - Création de créneaux spécifiques et nombre de licenciés ou participants aux actions ou inscrits dans le créneau - Vérification de l'honorabilité des éducateurs, arbitres et dirigeants 	
			Optionnelle	Structuration clubs/comités de demain	Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Actions en faveur du développement durable (organisation de manifestations éco-responsables, mise en place d'actions durables). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place - Bénéfices générés (économie d'énergie, financières...)

Contact référents régionaux

FFTT Fédération Française de Tennis de Table		CONTACTS		AGENCE NATIONALE DU SPORT	
RÉFÉRENT NATIONAL					
Pierre Legrand		ans.psf@fftt.email / 01.53.94.50.36			
Alix Guilleman		alix.guilleman@fftt.org / 01.53.94.50.12			
LIGUE	NOM	PRÉNOM	MAIL		
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	BOUCHET	Bérengère	berengere@laura-tt.fr		
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	FORTUNADE	Magali	magali.fortunade-girard@lbfctt.fr		
BRETAGNE	MILON	Kévin	ans@lbretagnett.com		
CENTRE-VAL DE LOIRE	BARDIN	Romain	roma1bardin@gmail.com		
GRAND EST	BLANCHARD	Vincent	contact@lgett.fr		
HAUTS-DE-FRANCE	THUILLIEZ	Claude	thuilliez.claude@orange.fr		
ÎLE-DE-FRANCE	SOUMAH	Marc-Angelo	directeur.liguett@fftt-idf.com		
NORMANDIE	BLANCHARD	John	ans@lntt.org		
NOUVELLE AQUITAINE	DUMONTEIL	Philippe	techniquelnatt@lnatt.fr		
OCCITANIE	COMBANIÈRE	Thérèse	balma@loctt.fr		
PAYS DE LA LOIRE	SOULISSE	Jean-Pierre	administration@pdltt.org		
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	GEBLEUX	Carine	ligue@tennisdetableregionsud.fr		
GUADELOUPE	BOONS	Alexandra	alexandra.boons@icloud.com		
MARTINIQUE	VILO	Hélène	presidente.lttm@lmtmartinique.com		
GUYANE	ALCIDE-DIT-CLAUZEL	Elidia	elidia.adc@gmail.com		
LA RÉUNION	ALLIOT-MICHOUX	Isabelle	presidente@lrтт.re		
MAYOTTE	TOUMBOU	Ambdillah	amdit@yahoo.fr		

Item Osiris

Objectifs opérationnels de l'Agence nationale du sport	Modalité / dispositif éligible au financement dans le cadre du PSF de votre fédération
Développement de la pratique	Structuration clubs/comités de demain
Développement de la pratique	Nouvelles pratiques
Développement de la pratique	Ping Inclusif
Développement de la pratique	Ping Educatif
Développement de la pratique	Ping mixité/féminisation
Promotion du sport santé	Ping Actif
Accession territoriale au sport de haut niveau	Détection - accession territoriale
Accession territoriale au sport de haut niveau	Perfectionnement - accession territoriale

Liens guides PSF

- [Guide dépôt Demande PSF2025.pdf](#)
- [Guide dépôt Bilan PSF2025.pdf](#)
- [Aide à la construction d'un budget V2 \(1\).pdf](#)